

du 15 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze avril, le conseil d'administration du CCAS de OGY-MONTOY-FLANVILLE étant réuni à la mairie de Montoy-Flanville, après convocation légale, sous la présidence de Madame GAUTIER Marina, Vice-Présidente

Membres du CA : 17  
Présents : 12  
Votants : 16

Etaient présents :

Mesdames :

BASTIEN Antoinette, BAYEUR Laurence, BOURGUIGNON Marylène, CARNIEL Mélanie, GULINO Aline, HAJRI Sabrina, KOCHANSKI Evelyne, SIMONIN Valérie

Messieurs :

ERBSTOSSER Laurent, HERTIENNE Benjamin, LEVE Damien,

Etaient absents excusés : Monsieur GULINO Eric

Etaient absents :

Procurations :

Mme GUILLAUME Monique a donné procuration à Mme BASTIEN Antoinette

Mr ADAM Gilles a donné procuration à Me GULINO Aline

Mr DIM Lucien a donné procuration à Mr ERBSTOSSER Laurent

Mme RAGAIGNE Sarah a donné procuration à Mme GAUTIER Marina

Un scrutin a eu lieu, Madame SIMONIN Valérie a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 18/04/2024 et que la convocation du Conseil avait été faite le 05/04/2024.

N° 06/2024

**CONVENTION DE REFACTURATION DU PERSONNEL AU CCAS**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame GULINO Aline,

Après discussion et délibération, le conseil d'administration, par **16 VOIX POUR**,

- **ACCEPTE** la convention 2024-2026 entre la commune et le CCAS concernant la refacturation du personnel communal mis à disposition du CCAS,
- **AUTORISE** Madame la Vice-Présidente à signer ladite convention.

Pour extrait conforme  
Ogy-Montoy-Flanville, le 15 avril 2024

La Vice-Présidente,  
Marina GAUTIER

